REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR AUDIOCONFERENCE

3 AVRIL 2013

PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'EDUCATION

COMPTE RENDU DE LA PRESIDENTE

1. Après avoir procédé à un appel nominal, la Présidente confirme que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte (la liste des participants figure à l'annexe 1).

2. La Présidente indique que l'objectif de l'audioconférence est i) de recueillir les observations relatives au Plan de mise en œuvre du Plan stratégique du GPE 2012-2015, et ii) d'envisager l'approbation d'un Accord révisé sur les procédures financières avec l'UNICEF.

Plan de mise en œuvre

3. Geeta Rao Gupta (coprésidente du Groupe de travail chargé de l'élaboration du plan stratégique, SPWG) explique que, suite à la réunion du Conseil d'administration en présentiel de novembre 2012, à Paris, le SPWG a décidé d'établir, dans le cadre de son processus de consultation, cinq groupes thématiques, chacun chargé d'un des cinq objectifs stratégiques du Plan. Les groupes thématiques ont procédé à des consultations ponctuelles auprès d'un large éventail de partenaires du GPE afin de formuler des recommandations sur les résultats, les activités, les fonctions et les responsabilités ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre. Chacun des groupes thématiques est codirigé par un pays en développement partenaire et un donateur, membre de la société civile ou partenaire multilatéral. Le degré de participation et le souhait de contribuer au travail de ces groupes sont impressionnants et très encourageants. En effet, 18 des 19 groupes constitutifs ont été activement impliqués dans au moins un des groupes thématiques. Dans un certain nombre de cas, des groupes de suivi et des communautés de pratique sont en cours de formation, ce qui constitue une possibilité pour les partenaires de se joindre à la poursuite de la mise en œuvre. Le SPWG encourage d'ailleurs énergiquement la participation d'un plus grand nombre de partenaires. Différents moyens leur sont offerts et les bénéfices des actions collectives et concertées sont considérables. Il n'est pas possible de se reposer simplement sur le Secrétariat en la matière. Parallèlement au travail accompli par les groupes thématiques, le groupe technique sur les indicateurs s'est attaché à finaliser son analyse révisée des priorités et des coûts des indicateurs du Plan stratégique. De plus, le Secrétariat a élaboré un rapport sur les questions plus générales non traitées par les groupes thématiques, réunies sous l'appellation « Renforcement du Partenariat ».

4. Le SPWG s'est réuni à Londres en présentiel les 18 et 19 février 2013 pour débattre des rapports et recommandations des cinq groupes thématiques sur le Plan de mise en œuvre. Lors de cette réunion, le SPWG a hiérarchisé et approfondi les différentes recommandations. Il s'est alors avéré que l'ensemble des suggestions formulées par les différents groupes était, par essence, « impossible à mettre en œuvre » parce que bien trop lourd pour le partenariat,

faisant, en particulier, peser une trop lourde charge sur les groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) et le Secrétariat. Les débats ont débouché sur une liste regroupant les résultats, les prochaines étapes, les activités et le calendrier ainsi que les organisations responsables de l'exécution (choisies sur la base de l'auto-désignation). Après la réunion en présentiel, les coprésidents du SPWG ont retravaillé cette liste avec les coresponsables des groupes thématiques et le SPWG et ajouté une partie descriptive. Après la consultation extensive de différents partenaires, le produit fini a été transmis au Conseil d'administration le 20 mars 2013 pour être débattu à la réunion du Conseil du 3 avril 2013 par audioconférence.

5. La version actuelle du Plan de mise en œuvre n'inclut pas deux éléments essentiels qui seront intégrés dans le document final dont le Conseil d'administration devra débattre à sa réunion en présentiel de mai 2013. Le premier de ces éléments concerne les indicateurs de processus permettant de mesurer l'avancement de la mise en œuvre. Ils sont distincts des indicateurs de résultats sur lesquels a travaillé le groupe technique sur les indicateurs codirigé par Luis Crouch, du Secrétariat, et Maggie Koziol, d'USAID. Le rapport final du groupe technique sur les indicateurs a été inclus dans le projet de Plan de mise en œuvre soumis au Conseil. Une session d'information sur les indicateurs sera prévue avant la réunion du Conseil d'administration en présentiel de mai 2013 à Bruxelles. Le second élément qui figurera dans le document final soumis au Conseil d'administration en mai concerne les implications financières de la mise en œuvre du plan.

6. Compte tenu de divers facteurs, notamment des délais serrés et de la volonté de trouver une occasion supplémentaire de consultation avec les groupes thématiques, le SPWG a convenu que la décision relative à l'approbation du Plan de mise en œuvre pouvait attendre la réunion en présentiel du Conseil d'administration de mai 2013 à Bruxelles. Par conséquent, l'objectif du Conseil lors de la réunion par audioconférence du 3 avril 2013 n'est pas de prendre une décision à propos du plan, mais plutôt de recueillir les observations des membres du Conseil sur le projet de plan.

Débats

7. Les membres du Conseil formulent les commentaires suivants :

 a. **Indicateurs :** les membres du Conseil notent que les indicateurs, en particulier ceux mesurant les progrès des acquis scolaires, doivent être plus clairs pour permettre un suivi plus facile et plus efficace. Ils doivent aussi être harmonisés avec les autres systèmes de mesure des données (PISA, RMS, OCDE, etc.). En outre, ils devraient s'appuyer sur les travaux de l'équipe de projet chargée de la mesure de l'apprentissage.

 b. **Mécanismes de responsabilisation :** les membres du Conseil estiment que ces mécanismes doivent être plus explicites afin que les responsabilités soient plus clairement attribuées. Cela permettrait, par ailleurs, d'alléger la charge de travail du Secrétariat.

 c. **Objectif 1 (États fragiles et en situation de conflit capables d'élaborer et de mettre en œuvre leur plan éducatif) :** les membres du Conseil constatent un manque

d'équilibre entre les cibles de financement de cet objectif et celles de l'objectif 5 du Plan de mise en œuvre.

d. **Objectif 4 (amélioration de l'efficacité de l'enseignement par le recrutement, la formation et la rétention d'enseignants dotés des moyens de dispenser une éducation de bonne qualité) :** les membres du Conseil remarquent qu'il s'agit du domaine d'activité le plus récent et peut-être le plus complexe du partenariat. Des inquiétudes se manifestent quant aux possibilités d'alignement des activités au titre de cet objectif sur le Programme d'activités mondiales et régionales (AMR).

e. **Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) :** les membres du Conseil remarquent qu'il est nécessaire de rendre les GLPE plus inclusifs en renforçant la transparence de leur composition et en accroissant la participation des enseignants et des OSC. Des efforts supplémentaires pourraient également être requis pour renforcer la capacité des GLPE.

8. Les membres du Conseil formulent les propositions et requêtes suivantes :

 a. **Conséquences financières du Plan de mise en œuvre :** les membres du Conseil demandent que celles-ci leur soient communiquées plus de deux semaines avant la prochaine réunion en présentiel du Conseil d'administration à Bruxelles.
 b. **Participation :** les membres du Conseil suggèrent d'augmenter le recours aux communautés de pratique afin de favoriser l'ouverture et d'impliquer les ministres des Finances en plus des ministres de l'Éducation de façon à avoir plus d'influence.
 c. **Mécanismes de responsabilisation :** afin de mieux clarifier le partage des responsabilités, certains membres du Conseil suggèrent de désigner un partenaire principal pour chaque action du Plan de mise en œuvre.

9. Geeta Rao Gupta répond que le véritable défi de l'élaboration du Plan consiste à trouver comment concevoir un plan mondial tout en veillant à conserver la spécificité des cibles. C'est une question qui sera traitée au moment de l'élaboration des indicateurs de processus.

10. Charles Tapp (Secrétariat) déclare que le Secrétariat fera de son mieux pour répondre à la requête du Conseil concernant la réception des conséquences financières du plan de mise en œuvre plus de deux semaines avant la réunion du Conseil à Bruxelles, mais précise que cela risque d'être difficile compte tenu des capacités limitées dont dispose actuellement le Secrétariat.

11. La Présidente rappelle au Conseil que tous les commentaires écrits relatifs au Plan de mise en œuvre doivent être transmis d'ici le 5 avril 2013.

Accord sur les procédures financières avec l'UNICEF

12. La Présidente rappelle que lors de la réunion du Conseil d'administration par audioconférence du 7 février 2013, il n'a pas été possible de trouver un consensus sur l'Accord sur les procédures financières avec l'UNICEF ; le Secrétariat a donc travaillé en

collaboration avec les membres du Conseil non satisfaits, l'UNICEF et la Banque mondiale afin de trouver des solutions à toutes les questions en suspens. Suite à ces négociations, une version révisée de l'Accord a été envoyée au Conseil d'administration le 27 mars 2013 pour approbation.

13. La Présidente souligne l'importance et l'urgence de cette question ; elle exprime le souhait que le Conseil parvienne rapidement à la régler. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de solution évidente pour remplacer l'UNICEF dans son rôle d'entité de gestion de la plupart des pays fragiles, alors que le Partenariat a fait de l'engagement dans les États fragiles une priorité stratégique. Il y aura sans doute d'autres entités de gestion à l'avenir, mais pour le moment, le GPE compte grandement sur l'UNICEF pour assumer ce rôle dans les pays fragiles.

14. À l'issue d'un bref débat, l'UNICEF note que dans les documents transmis le 27 mars 2013 au Conseil d'administration pour approbation, le texte de la décision comprend la phrase suivante : *En outre, le Conseil d'administration, en accord avec la Banque mondiale, administrateur fiduciaire du GPEF, approuve ce contenu comme base de l'Accord sur les procédures financières entre l'UNICEF, en sa qualité d'entité de supervision du GPEF, et la Banque mondiale, en sa qualité d'administrateur fiduciaire du GPEF.* L'UNICEF précise que cette phrase supplémentaire n'a pas lieu d'être, les dispositions concernant l'UNICEF en tant qu'entité de supervision ayant déjà été arrêtées.

15. La Présidente prend note du commentaire de l'UNICEF et, constatant un consensus au sein des membres du Conseil présents, propose que le Conseil approuve la décision.

16. Le Conseil d'administration approuve la décision suivante :

BOD/2013/04-01 — Accord sur les procédures financières avec l'UNICEF : Le Conseil d'administration, en accord avec la Banque mondiale, administrateur fiduciaire du GPEF, approuve le contenu des Accords sur les procédures financières entre l'UNICEF, en sa qualité d'entité de gestion des fonds du GPEF et la Banque mondiale, en sa qualité d'administrateur fiduciaire des Accords de contribution au GPEF. En outre, le Conseil d'administration, en accord avec la Banque mondiale, administrateur fiduciaire du GPEF, approuve ce contenu comme base de l'Accord sur les procédures financières entre l'UNICEF, en sa qualité d'entité de supervision des fonds du GPEF, et la Banque mondiale, en sa qualité d'administrateur fiduciaire du GPEF.

17. La Présidente rappelle au Conseil que, bien que le délai imparti à la Guinée-Bissau pour la signature de don ait techniquement expiré le 31 décembre 2012, le Secrétariat estime que ce pays ne devrait pas être pénalisé pour ce retard qui est directement lié aux négociations en cours relatifs à l'Accord sur les procédures financières. Dès que l'Accord aura été finalisé, le Secrétariat présentera au Conseil une résolution par approbation tacite visant à revenir sur l'annulation automatique du don au titre de la mise en œuvre du programme de la Guinée-Bissau intervenue à l'expiration de l'extension du délai, le 31 décembre 2012.

Étapes suivantes

18. Le Secrétariat diffusera rapidement le texte de la décision finale approuvé lors de l'audioconférence du Conseil d'administration, qui s'est tenu le 3 avril 2013.

19. Les membres du Conseil transmettront leurs commentaires écrits sur le projet de Plan de mise en œuvre avant l'heure de fermeture des bureaux le 5 avril 2013.

20. Les membres du Conseil transmettront leurs commentaires écrits sur le document de reconstitution des ressources avant l'heure de fermeture des bureaux le 10 avril 2013.

21. La version finale du Plan de mise en œuvre sera incluse dans les documents de référence de la réunion en présentiel du Conseil à Bruxelles.

22. La prochaine réunion du Conseil aura lieu en présentiel à Bruxelles du 20 au 22 mai 2013. La réunion elle-même se déroulera les 21 et 22 mai et sera précédée le 20 mai d'une réunion préalable. La participation des membres du Conseil aux réunions prévues pendant ces trois journées est vivement souhaitée. Le Secrétariat transmettra prochainement au Conseil le lien établit pour l'inscription à la réunion ainsi que l'ordre du jour révisé.

23. La Présidente lève la séance.

Annexe 1 – Participants à l'audioconférence

Présidente	
Partenariat mondial pour l'éducation	Carol Bellamy
Pays en développement	
Afrique 1	Keratile Thabana, Lesotho
Afrique 3	Charles Aheto-Tsegah, Ghana
Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie centrale	Farid Tanai, Afghanistan (au nom du Ministre Farooq Wardak) Ministre Nuriddin Saidov, Tadjikistan
Donateurs	
Donateur 1	Ronald Siebes, Pays-Bas
Donateur 2	Chris Tinning, Australie
Donateur 3	Simon Bland, Royaume-Uni Ryan Legault McGill, Canada
Donateur 4	Camilla Fossberg, Norvège Jesper Andersen, Danemark
Donateur 5	François Sow et Fanny Gazagne, France (au nom de Gustavo Gonzalez-Canali)
Donateur 6	Natasha de Marcken et Maggie Koziol, États-Unis Atsushi Karimata
OSC et secteur privé/fondations privées	
OSC 1	David Archer, Action Aid
OSC 2	Cheikh Mbow, COSYDEP (Sénégal)
OSC 3	David Edwards, Education International
Secteur privé/fondations privées	Peter Colenso, CIFF Amanda Gardiner, Pearson
Organisations multilatérales	
UNESCO	Olav Seim, UNESCO
UNICEF	Geeta Rao Gupta et Jordan Naidoo, UNICEF
Banques multilatérales et régionales	Beth King et Olav Christensen, Banque mondiale
Observateurs	
Jay Pascual	Banque mondiale (Administrateur fiduciaire)
Secrétariat	
Alice Albright	Directrice générale, Partenariat mondial pour l'éducation
April Golden	Analyste-opérations, Reconstitution des ressources
Carmine Soprano	Consultant, Reconstitution des ressources
Charles Tapp	Conseiller senior, Reconstitution des ressources
Luis Crouch	Coordinateur d'équipe, Bonnes pratiques mondiales
Jean-Marc Bernard	Coordinateur d'équipe, Suivi et évaluation
Michelle Mesen	Chargée de la liaison avec le Conseil, Soutien au Conseil d'administration
Nancy Pinto	Coordinatrice, Finances, portefeuille et administration